



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : [equitation@lagoon.nc](mailto:equitation@lagoon.nc) –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

## COMPTE RENDU

Réunion de Comité du 19 juillet 2017 à 19H30  
Maison des Sports - CTOS - NOUMEA  
Salle R11

La réunion commence à 19H45 heures.

### Membres du Comité présents

Vincent FARDEAU	Sandrine GAUDE
Marie Pierre CHAVANEL	Valérie GENTIEN
Dominique ROESNER	Johanna GRIESSINGER
Sarah PELLETIER	Céline LASBLEIZ
Corinne BADDA de PODASALVA	Erika SELLITO
Vincent CHASTRUSSE	

### Personnes invitées présentes :

Jean-Luc BADDA de PODASALVA, Cathy ROBIN, Thibaut DAMAS.

### Ordre du jour :

- Point sur les nouveaux statuts
- Point sur la semaine du Cheval
- Questions diverses

## *Point sur les NOUVEAUX STATUTS*

Suite à la rencontre du Président à Paris avec les dirigeants de la F.F.E, le projet de modifications de nos statuts en accord avec les contraintes calédoniennes et le fait que nous ne soyons pas une région de France ont été débattus au sein de la FFE qui a interrogé le ministère des sports sur le sujet. Il en ressort les conséquences suivantes :

- Notre appellation de Comité Régional n'est pas possible compte tenu, d'après le Ministère des Sports, que nous ne sommes pas une région. Aucune dérogation n'est possible.  
Il nous faut donc modifier notre nom.  
Proposition est faite pour "*Comité d'Equitation de Nouvelle Calédonie*" (*C.E.N.C*).
- Il nous faut donc organiser une AG Extraordinaire modificative de nos statuts en Nouvelle Calédonie mais en restant le plus proche possible des statuts des CRE métropolitains. Le Tourisme Equestre pourra s'intégrer au futur C.E.N.C
- Dans le même temps la FFE nous propose de passer une convention afin de continuer notre rattachement à l'instance fédérale

- Aux résultats de notre AG Extraordinaire, si ces nouveaux statuts sont validés par les structures calédonniennes, le nouveau C.E.N.C pourra signer la convention avec la F.F.E.
- S'en suivra une AG Elective, conformément à ces nouveaux statuts, pour le renouvellement des membres du comité.

⇒ *Le comité valide à l'unanimité des personnes présentes les 4 points précédemment cités et la demande d'avis à la F.F.E sur le projet de nouveaux statuts et d'une convention ultérieure.*

### *Point sur LA SEMAINE du CHEVAL*

En complément de la check list d'organisation précédemment fournie aux membres du comité :

- L'arrêté municipal est paru. Il reste à gérer l'organisation de la sécurité et l'approvisionnement de la scorie,
- La commission Western ne peut pas faire venir d'équipe australienne pour la Horse Pacific Challenge Western. Ce projet d'épreuve est annulé pour cette année.
- Vincent CHASTRUSSE se propose de gérer le podium du CTOS et la mise en place de Commissaires au Paddock,
- LA GOURMETTE ne nous a pas répondu quant à la prise en charge d'une équipe de Nouvelle Zélande pour la Horse Pacific Challenge,
- L'accès au parking des écuries ne sera autorisé qu'aux vans et camions de chevaux,
- Johanna GRIESSINGER se propose de seconder Anne-Pascale DESMARAIS pour l'organisation du cocktail V.I.P,
- Nous n'avons pas reçu de réponse de l'UPRA quant à leur participation et leurs horaires souhaités. Il ne nous reste comme créneaux qu'à 12 heures le mercredi et le samedi. Une réunion doit être prochainement organisée avec l'UPRA sur ce sujet. Nous aborderons également d'une part les problématiques liées au changement des dates de naissance des chevaux et d'autre part nos conditions concernant le partage de notre base de données des résultats à nos divers championnats.
- Précisions quant à la participation à certaines épreuves du championnat de cavaliers extérieurs venus pour la Horse Pacific Challenge. Ils sont nos invités et nos cavaliers ne seront en aucun cas lésés puisqu'il sera mis en place 2 classements : un classement crash de l'épreuve, un classement spécifique aux cavaliers du championnat.
- La commission Western demande s'il serait possible que les 50 000 francs initialement prévus pour les frais de location de voiture pour la venue d'un juge australien (Leanne BARTLETT) soient affectés pour une aide à ses frais de séjour compte tenu qu'il n'y aura pas de location de voiture ?  
⇒ *Cette demande est acceptée à l'unanimité des personnes présentes.*
- Le F.F.E a exceptionnellement l'année dernière pris en charge les frais de transports de Mr Morand. Elle ne pourra pas réitérer cette prise en charge

cette année et la solution envisageable serait que les frais de venue de M. MORAND pour la semaine du cheval 2017 se répartissent entre la FFE, le "CRENC" et la Fédération Polynésienne d'Equitation.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Nicolas RICHETTE du CFPA Nord nous a transmis un questionnaire de recueil de besoins des clubs en formation dans la filière équine.  
⇒ *Ce questionnaire sera transmis à toutes les structures pour suite à donner*
- Le CTOS nous demande une liste de nos jeunes bénévoles de 15 à 25 ans. Elle sera envoyée aux Présidents de commission pour qu'ils nous soumettent leurs suggestions.
- LA GOURMETTE nous demande, du fait du retard des travaux effectués dans leur structure, de pouvoir repousser la date des MASTERS.  
⇒ *Cette demande est acceptée à l'unanimité des personnes présentes.*
- Climatiseur du bureau du CRENC au CTOS : il ne marche plus et justifie son remplacement.  
⇒ *Cette dépense, sur la base du devis le moins cher, est acceptée à l'unanimité des personnes présentes.*

Fin de la réunion à 22h00 heures.

Marie Pierre CHAVANEL  
Secrétaire Générale

Vincent FARDEAU  
Président